

COMMUNE DE BILTZHEIM, HAUT-RHIN

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BILTZHEIM DE LA SEANCE DU 19 JUIN 2017***Sous la présidence de Monsieur Gilbert VONAU, Maire*

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 20 heures.

Date de la convocation : 14 juin 2017

Affiché le 7 juillet 2017

MEMBRES PRESENTS :

M. Gilbert VONAU, Maire, M. Alain GUIGNOT, 1^{er} Adjoint, Mme Marie-Josée MEYER, 2^{ème} Adjoint, M. Fernand DISCH, 3^e adjoint, MM Roland JOANNES et Jean-Pierre BINTZ, Mme Aurélie STEHLIN.

Absent : M. Frédéric REYDEL

Absents excusés : ./.

Absents excusés et représentés : Mme Cyrielle GUILLEMAIN a donné procuration à Mme Aurélie STEHLIN

Le secrétaire de séance : Mme Marie-Josée MEYER

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte-rendu de la séance du 15 mai 2017
- 2) Désignation du secrétaire de séance
- 3) Compte-rendu sur utilisation des délégations de compétence
- 4) Démission d'un conseiller municipal, *compléter les commissions communales et intercommunales*
- 5) **VOIRIE, délibérer sur :**
 - *Rénovation Chemin de la Ferme entre RD8i et ligne RFF*
 - *Création d'un plateau au croisement RD8i et rue de Rouffach/Chemin de la Ferme*
 - *Solliciter la Communauté des Communes pour assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée*
 - *Solliciter le Bureau d'Etudes COCYCLIQUE qui avait réalisé la première esquisse pour assurer l'étude complète*
 - *arrêter un planning pour ces opérations et adapter les budgets si nécessaire*
- 6) **Maison forestière de Hirtzfelden, accepter et autoriser la signature de la convention pour la répartition des charges locatives**
- 7) **Déclassement de parcelles de terrain, du domaine privé de la commune vers le domaine public**
- 8) **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable et la collecte des eaux usées**
- 9) **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**
- 10) **Divers**
 - Tour de table
 - Information sur les baisses des dotations de l'Etat (- 1 260 sur DGF et - 55 sur DSR)
 - Barbecue équipe municipale, date et lieu
 - Fixer date pour repas des Aînés.

POINT N° 1 – Approbation du compte-rendu de la séance du 15 mai 2017

Aucune observation n'étant émise, le procès-verbal de la séance du 15 mai 2017 est approuvé à l'unanimité (dont une procuration).

POINT N° 2 – Désignation du secrétaire de séance

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner Mme Marie-Josée MEYER, en qualité de secrétaire de séance.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Mme Marie-Josée MEYER en qualité de secrétaire de séance.

POINT N° 3 – Délégation de compétence au maire

Le Maire informe l'assemblée qu'il a utilisé la délégation de compétences que le Conseil Municipal lui a accordée, lors de la séance du 28 avril 2014, en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, à savoir :

- Arrêté n° 11 portant règlementation de la circulation au Domaine des 3 Lys,
- Arrêté n° 12 portant règlementation de la circulation rue St Georges
- Arrêté n° 13 portant règlementation de la circulation du lotissement les Coquelicots
- Arrêté n° 15 portant règlementation de la circulation des chemins Obererweg, Gehren et Hartweg
- Arrêté n° 14 portant location d'une concession au cimetière
- Signature de la vente de l'ancien dépôt des Pompiers.

POINT N° 4 – Démission d'un conseiller municipal

Suite à la démission de Mr Stéphane GROSSHENNY de son mandat de conseiller municipal, les membres décident de compléter la composition des différentes Commissions Communales et Intercommunales, comme suit :

S.I.S. (Syndicat Intercommunal Scolaire)

Mr Roland JOANNES

Commission d'Appel d'Offre des Marchés Publics

Mr Fernand DISCH

Commission Sécurité Routière

Mme Marie-Josée MEYER

POINT N° 5 – VOIRIE

Rénovation du Chemin de la Ferme :

Monsieur le Maire explique qu'il s'agit de prendre une décision quant à la rénovation de la voirie du Chemin de la Ferme.

Le Conseil Municipal,

Vu la nécessité de procéder à la rénovation de la voirie du Chemin de la Ferme,

Vu le code des Marchés Publics,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont une procuration),

Décide :

- d'engager les travaux de rénovation de la voirie du Chemin de la Ferme entre la RD8i et la ligne RFF, qui consisteront en des travaux de voirie avec la création d'un plateau au croisement RD8i et de la rue de Rouffach/Chemin de la Ferme,

Sollicite :

- le Bureau d'Etudes COCYCLIQUE, qui avait réalisé la première esquisse, pour assurer l'étude finale,
- la Communauté de Communes Centre Haut-Rhin pour assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée,

Autorise :

- Monsieur le Maire à signer tout document concourant à la réalisation et au financement de cette opération, ainsi que d'effectuer les demandes de subventions le cas échéant,

Rappelle :

- Que les crédits sont prévus au budget primitif 2017.

POINT N° 6 – Maison forestière de Hirtzfelden

La maison forestière sise 3, rue de l'Ecole à Hirtzfelden, est mise à disposition de l'ONF pour y loger son représentant forestier.

Monsieur François PETIT prendra sa retraite fin juin, et de ce fait, libèrera ce bien qu'il occupe actuellement en tant que locataire.

En conséquence, il convient d'établir une nouvelle convention d'occupation pour définir les modalités du contrat entre la commune de Hirtzfelden, l'ONF et les communes du triage de Hirtzfelden.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (dont une procuration),

⇒ **Autorise** le Maire à signer la nouvelle convention d'occupation et de répartition des charges locatives.

POINT N° 7 – Déclassement de parcelles de terrain

Monsieur le Maire rappelle le dossier de cession de l'ancien dépôt d'incendie à un particulier par vente autorisée par délibération du 16 janvier 2017 ainsi que la division de parcelles en vue de cette vente par procès-verbal d'arpentage n° 229 du 22/12/2014.

Il résulte que deux parcelles dont la commune reste propriétaire, en section 1 n° 182/0010 de 3m² et n° 184/0011 de 57m², situées à l'intersection de la rue de l'Eglise et de la rue Principale, sont à déclasser du domaine privé et à classer dans le domaine public de la commune.

Au vu de ce qui est rappelé ci-dessus,

Vu la réglementation en vigueur sur le classement et déclassement des voies communales ;

Considérant :

- que les parcelles 182/0010 et 184/0011, de respectivement 3m² et 57m², sont la propriété de la commune de Biltzheim ;
- que les conditions de classement sont réunies et sont dans ce cas précis, dispensées d'enquête publique, ne portant pas atteinte aux fonctions de circulation assurées par les voies, mais au contraire en les améliorant ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (dont une procuration) :

- **décide** le déclassement des parcelles 182/0010 et 184/001 du domaine privé de la commune ;
- **approuve** le classement des parcelles 182/0010 et 184/0011 dans le domaine public de la commune.

POINT N° 8 – Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable et de la collecte des eaux usées

Conformément aux articles L 2224-5 et D 2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire présente à l'assemblée le rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et de la collecte des eaux usées du SIEPI (Syndicat des Eaux de la Plaine de l'Ill), destiné notamment à l'information des usagers.

Le Conseil Municipal en prend acte.

Ce rapport est consultable sur le site de la commune de Biltzheim.

POINT N° 9 – Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Mr GUIGNOT fait une projection du dossier du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour la commune de Biltzheim.

Des compléments et des corrections y sont ajoutés.

La prochaine étape sera le transfert du document à la Préfecture.

Clôture à 23 h 00

Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de BILTZHEIM de la séance du 19 JUIN 2017
--

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
VONAU Gilbert	Maire		
GUIGNOT Alain	1 ^{er} adjoint		
MEYER Marie-Josée	2 ^{ème} adjoint		
DISCH Fernand	3 ^{ème} adjoint		
JOANNES Roland	Conseiller municipal		
BINTZ Jean-Pierre	Conseiller municipal		
STEHLIN Aurélie	Conseiller municipal		A reçu procuration de Cyrielle GUILLEMAIN
MENGUS Pascal	Conseiller municipal	Démissionné le 12/06/2016	-----
GUILLEMAIN Cyrielle	Conseiller municipal	ABSENTE	A donné procuration à Aurélie STEHLIN
REYDEL Frédéric	Conseiller municipal	ABSENT	
GROSSHENNY Stéphane	Conseiller municipal	Démissionné le 15/05/2017	-----